



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 13 avril 2015 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	maire suppléant
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

Monsieur le maire demande de prendre une minute de silence pour le décès de Monsieur Jean-Denis Vachon, conseiller municipal de Pointe-Lebel.

2015-04-078
6230

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2015-04-079
6230

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 9 mars 2015 et la session spéciale du 25 mars 2015.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2015-04-080
6230

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mars 2015.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 870 m³, moyenne : 124 m³/jr
Les Buissons : 9 626 m³, moyenne : 311 m³/jr
Station de recherche : 02-03-2015 au 01-04-2015 5,9 m³
Camping de la Rive : non disponible

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 4 et 10 mars 2015
Incendie : 14, 21 et 31 mars 2015
Premiers répondants : 4, 19 et 25 mars 2015
Formation : Aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Aucun procès-verbal.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2015-04-081
6231

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -15-03-13- information que le gouvernement du Québec contribuera financièrement au projet de réaménagement du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes pour une somme de 95 000 \$ dans le cadre du Fonds conjoncturel de développement.

* M. Michel Bérubé, directeur, ministère des Transports -15-03-31- confirmation que le ministère procédera au pavage de l'accotement sur une largeur de 1,5 m, du côté droit de la route entre l'intersection du chemin de la Baie et le 385, chemin Principal. De plus, une rencontre aura lieu avec la municipalité afin de présenter le projet de réfection du chemin Principal.

* M. Stéphane Boudreault, directeur régional par intérim, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -15-03-25- envoi de trois exemplaires du protocole d'entente concernant le projet de réaménagement du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes – Phase 2.

* Mme Laurence Méthot, attachée politique, ministre responsable de la région de la Côte-Nord -15-03-26- accusé réception des résolutions concernant le programme AccèsLogis Québec.

* M. Denis Landry, directeur, direction du rétablissement, ministère de la Sécurité publique -15-03-27- avis de décision de refus concernant la demande de réclamation au sujet des installations septiques du pavillon du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes car elles ne sont pas considérées comme essentielles selon le programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents.

* M. Samuel Murray, conseiller politique, ministre des Finances -15-03-25- accusé réception des résolutions concernant le programme AccèsLogis Québec.

Expédiée :

* Mme Nadia Allard, directrice générale, Municipalité de Pointe-Lebel -15-03-11- envoi de la résolution numéro 2015-03-050 selon laquelle le conseil autorise la signature de l'entente intermunicipale sur l'établissement d'un plan d'entraide contre les incendies entre les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel.

* Mme Marie-France Imbeault, directrice générale par intérim, Municipalité de Ragueneau -15-03-11- envoi de la résolution numéro 2015-03-050 selon laquelle le conseil autorise la signature de l'entente intermunicipale sur l'établissement d'un plan d'entraide contre les incendies entre les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- * M. Rick Tanguay, directeur général, Municipalité de Chute-aux-Outardes -15-03-11- envoi de la résolution numéro 2015-03-050 selon laquelle le conseil autorise la signature de l'entente intermunicipale sur l'établissement d'un plan d'entraide contre les incendies entre les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Label.
- * Mme Patricia Huet, directrice générale, M.R.C. de Manicouagan -15-03-12- envoi de la résolution numéro 2015-03-051 selon laquelle le conseil municipal accepte pour dépôt la liste de propriétaires pour la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.
- * M. Marcel Perreault, directeur, Refuge animal Le Chapitou -15-03-12- envoi de la résolution numéro 2015-03-052 selon laquelle le conseil municipal autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, tel que déposé, le protocole d'entente avec le Refuge animal Le Chapitou.
- * M. Marc Lapointe, directeur, école Les Dunes -15-03-12- envoi de la résolution numéro 2015-03-056 selon laquelle le conseil municipal fait un don de 200 \$ à l'école Les Dunes pour une sortie au Salon du livre.
- * M. Ken Bouchard, directeur, polyvalente des Baies -15-03-12- envoi de la résolution numéro 2015-03-063 selon laquelle le conseil municipal fait un don de 200 \$ au « Gala Méritas » de la polyvalente des Baies.
- * M. Pierre Moreau, ministre, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -15-03-13- envoi des résolutions numéros 2015-03-053 et 2015-03-054 selon lesquelles le conseil demande de reconduire les programmes AccèsLogis ainsi que les mesures d'aide à l'occupation du territoire.
- * M. Jean-François Tremblay, Groupe-conseil TDA -15-03-13- envoi de la résolution numéro 2015-03-066 selon laquelle le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels du Groupe-conseil TDA pour le remplacement des automates, et ce au coût de 9 450 \$, plus taxes.
- * M. Gilles Lavoie, technicien, Tétra Tech -15-03-13- envoi de la résolution numéro 2015-03-067 selon laquelle le conseil municipal mandate la firme Tétra Tech afin de réaliser les changements aux devis pour que la municipalité puisse aller en appel d'offres concernant la réalisation des travaux d'aménagement de la piste cyclable sur son territoire, au coût de 4 500 \$, plus taxes.
- * M. François Girard, V.A.R. inc. -15-03-23- envoi de la résolution numéro 2015-03-071 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission pour l'installation et la fourniture de luminaires de rue, au coût de 64 695,09 \$, taxes incluses.
- * M. Stéphane Boudreault, directeur régional par intérim, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -15-04-01- envoi des trois exemplaires du protocole d'entente dûment signés en regard au projet de réaménagement du Centre des loisirs – Phase 2.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

2015-04-082
6232

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2015-04-13.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun règlement.

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

MISES AUX NORMES – INSTALLATION D’EAU POTABLE

Ce sujet est remis à une prochaine rencontre.

2015-04-083
6233

PLAN PIÉZOMÈTRE – BLEUETIÈRE DENISE FORTIN

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement de zonage numéro 155-91, le producteur doit mettre en place un piézomètre d’alerte dans les aires de protection des puits d’eau potable;

CONSIDÉRANT QUE ce piézomètre sera utilisé dans le cadre de suivi de la qualité de l’eau concernant les activités d’épandage de la bleuetière et fournir, le cas échéant, un signal d’alerte de contamination avant que cette dernière n’atteigne les puits municipaux;

CONSIDÉRANT l’offre de service de l’entreprise Akifer concernant les règles à appliquer pour la mise en place d’un piézomètre d’alerte dans les aires de protection des puits.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu de mandater l’entreprise Akifer pour la réalisation des travaux suivants:

- Mise en plan de la localisation du piézomètre, incluant le cadastre et les aires de protection des puits ;
- Fournir les coordonnées géodésiques du site où doit être construit le piézomètre;
- Fournir le schéma d’aménagement du piézomètre;
- Élaboration de la méthodologie d’échantillonnage du piézomètre;

Et ce, au coût de 847 \$ plus taxes.

2015-04-084
6233

AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT (PHASE 2) – CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT l’offre de service de M. Éric Lirette, architecte, en date du 1^{er} avril 2015, pour la préparation des plans de l’agrandissement et du réaménagement (phase 2), du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE les devis de soumissions seront préparés pour l’agrandissement et le réaménagement du bâtiment existant (phase 2);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l’unanimité, de mandater M. Éric Lirette, architecte, pour :



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

- Préparation des plans de l'agrandissement et de la phase 2 pour le réaménagement du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes;
- Fournir les devis pour soumission;
- Support technique et addenda durant l'appel d'offres;
- Plans et devis pour construction;
- Surveillance partielle des travaux.

Et ce, au coût de 21 730,00 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts font partie des travaux autorisés dans le cadre de l'Initiative d'investissement local et le Fonds conjoncturel de développement.

2015-04-085
6234

**SERVICE D'INGÉNIERIE-AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT
(PHASE 2) – CENTRE DES LOISIRS**

CONSIDÉRANT l'offre de service d'ingénierie, du Groupe-conseil TDA, pour la préparation des plans de l'agrandissement et du réaménagement (phase 2), du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE les devis de soumissions seront préparés pour l'agrandissement et le réaménagement du bâtiment existant (phase 2).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe-conseil TDA, pour :

- Préparation des plans et devis de structure, d'électricité et de mécanique de l'agrandissement et de la phase 2 pour le réaménagement du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes;
- Fournir les devis pour soumission;
- Assister l'architecte à la préparation de l'appel d'offres des travaux;
- Surveillance partielle des travaux.

Et ce, au coût de 20 850,45 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts font partie des travaux autorisés dans le cadre de l'Initiative d'investissement local et le Fonds conjoncturel de développement.

2015-04-086
6234

REMBOURSEMENTS- GEL DE CONDUITES D'EAU

CONSIDÉRANT QUE des propriétaires se sont absentes de leur résidence pendant quelques jours et qu'à leur retour leur entrée d'eau était gelée;

CONSIDÉRANT QUE leur entrée d'eau est reliée à une traverse sous la rue pour rejoindre la conduite principale;

CONSIDÉRANT QUE le gel de la conduite municipale est sous la rue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de rembourser les frais de dégel que les propriétaires ont dû engager auprès du plombier pour faire dégeler la conduite de la municipalité.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



Les propriétaires suivants :

M. Yannick Deschênes, 11, rue des Outardes (Conduite municipalité)	468,20 \$
M. Germain Huot, 6, rue Harvey (Conduites propriétaire et municipalité)	<u>587,75 \$</u>
Pour un total de :	1 055,95 \$

Les propriétaires devront procéder à la correction de la profondeur de leur plomberie extérieure ou prouver que le tuyau est à une profondeur minimum de 7 pieds.

2015-04-087
6235

EXPERTISE GÉOTECHNIQUE – 114 CHEMIN PRINCIPAL

CONSIDÉRANT QU' afin de se conformer au Règlement de contrôle intérimaire 2012-07 ainsi qu'au Règlement 314-12 relatif aux restrictions à la délivrance de permis ou de certificats dans les zones de glissements de terrain et dans le but d'agrandir la résidence actuelle, transformer l'abri d'auto en garage et construire un nouveau cabanon sur le lot 1-2, du rang de la Rivière-aux-Outardes, le propriétaire dont l'immeuble est situé au 114, chemin Principal dépose une expertise géotechnique décrivant les recommandations relatives aux travaux envisagés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes prend connaissance de l'expertise géotechnique du 9 juillet 2014 ainsi que ses addendas du 11 août 2014 et du 18 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme recommande la levée d'interdiction de construire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité d'autoriser la levée d'interdiction de construire afin de permettre l'agrandissement de la résidence actuelle, transformer l'abri d'auto en garage et construire un nouveau cabanon, situé au 114, chemin Principal, lot 1-2, du rang de la Rivière-aux-Outardes, tel que prévu par l'expertise géotechnique du 9 juillet 2014 ainsi que ses addendas du 11 août 2014 et 18 mars 2015 et les plans déposés pour la demande de permis de construction.

2015-04-088
6235

CONGRÈS 2015 – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au congrès 2015 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 17, 18 et 19 juin 2015, à Québec, au coût de 488 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2015-04-089
6236

FORMATION- COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Messieurs Dave Prévèreault et André Leclerc, conseillers municipaux, à assister à la formation sur le comportement éthique qui aura lieu le 9 mai 2015, à Saint-Honoré, au coût de 550 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2015-04-090
6236

ARMOIRE INCOMBUSTIBLE-GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE suite à une inspection fait au garage municipal, la Mutuelle des municipalités du Québec demande d'entreposer tous les liquides inflammables et combustibles dans une armoire métallique et loin d'une source de chaleur ou d'ignition;

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise Boulons Manic pour la fourniture d'une armoire de sureté à peintures, encres et combustibles classe III de 34 X 34 X 65 pouces.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Boulons Manic pour la fourniture d'une armoire de sécurité à peintures, encres et combustibles classe III de 34 X 34 X 65 pouces pour un montant de 1 606,25 \$, plus taxes.

2015-04-091
6236

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2014 DE LA MUNICIPALITÉ DE
POINTE-AUX-OUTARDES, AINSI QUE LE RAPPORT DU
VÉRIFICATEUR**

Mme Claire Chassé, du bureau Mallette, C.A., donne les explications sur le rapport financier 2014 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, ainsi que sur le rapport du vérificateur, et répond aux interrogations des membres du conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2014 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, le tout tel que présenté par la firme comptable Mallette, C.A.

2015-04-092
6236

PROGRAMMATION DE TRAVAUX – TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

AFFAIRES NOUVELLES

2015-04-093
6237

PG SOLUTIONS- TÉLÉTRANSMISSION PAIE

CONSIDÉRANT la soumission reçue de PG Solutions concernant l'ajout de la télétransmission de la paie (dépôt-salaires).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat, l'installation et la formation du progiciel de télétransmission de la paie, auprès de PG Solutions et ce au coût de 1310,71\$, taxes incluses.

Il est également résolu de prendre le coût dans le surplus accumulé.

2015-04-094
6237

CENTRE DE RECHERCHE LES BUISSONS

M. le Maire informe qu'il y a eu une conférence téléphonique le 19 mars dernier avec le conseil d'administration et la firme AGECO concernant le plan stratégique dans le but d'orienter le comité sur les façons de fonctionner dans l'avenir. Il y aura une autre rencontre le 23 avril prochain afin de suivre l'évolution du dossier.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

2015-04-095
6238

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 57.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE